MAIRIE DE PUBLIER *Haute-Savoie*

Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le

ID: 074-217402189-20230123-DE2023_06-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois janvier à 19 heures,

le Conseil Municipal de la Commune de PUBLIER

dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Salle des Châtaigniers de Publier, sous la présidence de Monsieur Jacques GRANDCHAMP, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 16 janvier 2023

Nombre de Conseillers

en exercice : **29** Présents : 20 Votants : 28

Présents: Jacques GRANDCHAMP – Éric GAYDON - Christelle GAUDET -Dominique GIRAUD- Pascal EYNARD-MACHET - Georges BARTHE - Sylviane DENIAU - Marie-Claude GIRARDOZ - Françoise GROBEL-Claude ECHERNIER-MOTTET - Jonathan DEBOUY - Valérie RAPHOZ - Nelly DUFFOUR - Philippe DECURNINGES - Jérémy COULOMBEL - Christophe MECHOUK - Brigitte PERROT - Jean-Marc DAGAND - Claude SIGWALT - Noël DUVAND.

Absents Représentés: James WALKER par Pascal EYNARD-MACHET- Alexia LEROUYER par Georges BARTHE- Bernadette GROBEL par Sylviane DENIAU- - Robert BARATAY par Jacques GRANDCHAMP-Gilles TOURNIER par Philippe DECURNINGES - Valérie MERLE-DARCOURT par Dominique GIRAUD - Dominique COMANDONE par Éric GAYDON - Elisabeth GIGUELAY par Noël DUVAND

Absents: Julien-Marc MEYNET

Secrétaire de séance : Françoise GROBEL

OBJET: Modification du tableau des emplois

DELIBERATION N° 2023.006

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29 et L2313-1, Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L313-1, Vu le tableau des emplois,

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant qu'il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet nécessaire au fonctionnement des services,

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par le Conseil municipal, et les délibérations modificatives,

Considérant la nécessité de créer un poste au sein des services techniques et donc de modifier le tableau des emplois en conséquence,

Après en avoir délibéré LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE la modification du tableau des emplois annexé ci-dessous,

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le

Modification du tableau des emplois

ID: 074-217402189-20230123-DE2023_06-DE Annexe à la délibération du conseil municipal du 23 janvier 2023

Création de poste

Référence poste budgétaire	Catégorie	Effectif concerné	Service	Grade	dont temps non complet
ilière techniq	ue :				l,
PB00170	A et B	1	Services techniques – service bâtiments	Ingénieur Technicien principal 1ère classe Technicien principal 2ème classe Technicien	

La secrétaire de séance, Françoise GROBEL

Le Maire de Publier, Jacques GRANDCHAMP

Acte certifié exécutoire le : Télétransmis en Sous-Préfecture le : Notifié ou publié le :